

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LOTBINIÈRE MUNICIPALITÉ DE DOSQUET

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 18 août 2026, à 19h30, au local du Chalet des Loisirs, situé au 1 A rue Viger, Dosquet, conformément aux dispositions du Code municipal de la province du Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Olivier Hamel
Isabelle Labonté
Patricia Pineault
Michel Moreau
Sonia Turgeon
Mélanie St-Jean

Assistance : 0

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée, également présent.

Madame Jolyane Houle, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

La séance est ouverte à 19h30.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 18 AOÛT 2026.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juillet 2026.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois de juin 2026.
4. Halte vélo (PARIT) : suivi de projet.
5. Projet potentiel d'éoliennes.
6. Garderie en milieu communautaire.
7. Urbanisme : service OMBE, bien patrimonial, gestion des chiens, rebuts d'asphalte.
8. Précision quant à la qualification en arboriculture.
9. Service de collecte de gros rebuts.
10. TECQ : inspection par caméras.
11. Voirie : bris tracteur.
12. Expropriation.
13. Jeux d'eau.
14. Appel d'offres déneigement.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

15. Traitement et étangs des eaux usées.

16. Divers :

- 1) Service incendie : adoption rapports annuels 2024 et 2025
- 2) Dosquet tout horizon.
- 3) Maison des Jeunes.
- 4) Bibliothèque.
- 5) Cœur villageois : 12 septembre.
- 6) Terrain de jeu : bilan.
- 7) Demandes diverses : Randonnée Lotbinière à vélo.

17. Période de questions.

18. Fin de la séance.

26-08-119

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que présenté et, en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

26-08-120

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2026.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2026;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Labonté ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2026, tel que présenté.

Adoptée

26-08-121

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS DE JUIN 2026.

Les journaux des déboursés numéro 1423 au montant de 117 714,07\$, le numéro 1424 au montant de 921,77\$, le journal 1425 au montant de 29 450,69\$, le journal 1426 au montant de 10 998,20\$, le journal 1427 au montant de 1,00\$, le journal 1428 au montant de 4 022,26\$, le journal 1429 au montant de 6 317,88\$, le journal 1430 au montant de 190,31\$, le journal 1431 au montant t de 17 742,99\$ et le journal des salaires au montant de 44 942,17\$ pour le mois de JUIN 2026 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

IL EST PROPOSÉ madame Patricia Pineault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 39 517,20\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la municipalité de Dosquet et QUE le rapport financier du 30 juin 2026 soit et est déposé.

Adoptée

26-08-122

MODIFICATION DU BAIL DE LOCATION DU LOCAL DE GARDERIE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE.

ATTENDU QUE l'un des locataires du bâtiment situé au 368 route 116, occupé par une garderie en milieu communautaire a décidé de mettre fin au lien de location;

ATTENDU QUE la municipalité doit ainsi revoir le bail de location;

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia Pineault ET EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil municipal autorise madame Jolyane Houle à modifier le bail de location en retirant l'une des deux locataires et que le tarif mensuel demeure à 600\$/mois.

Adoptée

26-08-123

OCTROI DE CONTRAT POUR LES SERVICES D'INSPECTION DE CONDUITES PAR CAMÉRAS.

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie St-Jean ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'octroyer le contrat de service d'inspection de conduites par caméras à la firme Can Explore pour un montant de 10 262,50\$ avant taxes, le tout payable par la TECQ 2024-2029.

Adoptée

26-08-124

RÉPARATION TRACTEUR NEW HOLLAND.

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Labonté ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'octroyer le contrat de réparation du turbocompresseur à Avantis Coopérative pour un montant estimé de 5 841,38\$ avant taxes.

Adoptée

26-08-125

SEAO APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT.

IL EST PROPOSÉ par madame Sonia Turgeon ET RÉSOLU à l'unanimité D'autoriser madame Jolyane Houle, à publier un appel d'offres en lien avec le déneigement des routes avec option 3 ans ou 5 ans.

Adoptée

26-08-126

RANDONNÉE LOTBINIÈRE À VÉLO.

ATTENDU QUE l'édition 2025 de la Randonnée Lotbinière a rassemblé plus de 220 cyclistes et environ 100 bénévoles ;

ATTENDU QU'une vingtaine d'organismes et commanditaires de la région ont participé à l'organisation et à la réalisation de la randonnée Lotbinière à vélo 2025;

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a réitéré sa participation à l'organisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2026 ;

ATTENDU QUE plusieurs organismes et entreprises de la région ont signifié leur intention de participer à la réalisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2026;

ATTENDU QUE la Randonnée Lotbinière à vélo traversera le territoire de la municipalité de Dosquet ;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec exige une résolution des municipalités traversées par la Randonnée Lotbinière à vélo autorisant l'activité sur leur territoire ;

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie St-Jean ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'autoriser la Randonnée Lotbinière à vélo à circuler sur le territoire de la municipalité de Dosquet.

Adoptée

DIVERS :

- 1) Service incendie.
- 2) Dosquet tout horizon.
- 3) Maison des Jeunes.
- 4) Bibliothèque.
- 5) Cœur villageois.
- 6) Terrain de jeu.
- 7) Fête de la pêche : bilan.
- 8) Demandes diverses.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Présentation d'une administratrice de Parents Secours sur l'organisme et son implantation au sein de notre municipalité.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

26-08-127

FERMETURE DE LA SÉANCE.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Hamel ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 20h47.

Adoptée

ATTESTATION

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

Directrice générale

Je, Yvan Charest, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Maire

Directrice générale